

Questions orales

LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

PROPOSITION D'ASSUJETTISSEMENT DES COMPAGNIES
D'ASSURANCES GÉNÉRALES ET D'ASSURANCE-ACCIDENTS

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances—le premier ministre l'a probablement prévenu, étant donné que je la lui ai posée la semaine dernière pendant que le ministre participait à la conférence fédérale-provinciale. Donc, le ministre des Finances a-t-il étudié la recommandation de la Commission de lutte contre l'inflation selon laquelle les compagnies d'assurances générales et d'assurance-accidents, qui ont collectivement perdu plus de 400 millions de dollars l'an dernier, sembleraient ne pas relever de la compétence de la Commission mais devraient, en tout état de cause, être soumises à son contrôle?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Il est vrai que dans l'ensemble ces compagnies ont été en position déficitaire mais, à titre individuel, elles ont enregistré des bénéfices. Le gouvernement a examiné la recommandation de la Commission de lutte contre l'inflation et je compte qu'un décret du Conseil portant sur cette question soit publié la semaine prochaine.

* * *

LES PÉNITENCIERS

PRINCE-ALBERT—DEMANDE D'ENQUÊTE INDÉPENDANTE SUR
LES CONDITIONS DANS L'ÉTABLISSEMENT

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): J'aimerais poser une question au solliciteur général qui se rattache à celle que je lui ai adressée hier. Il a alors dit que les détenus des pénitenciers de Prince-Albert qui faisaient la grève sur le tas étaient retournés à leurs cellules, que tout allait raisonnablement bien et que trois fonctionnaires, je crois, étaient chargés de l'enquête. Je lui signale qu'au moment même où il disait cela, ou à peu près, soit au moment de la fin de la grève sur le tas, les détenus continuaient à creuser le tunnel et il leur restait moins de 25 pieds pour retrouver la liberté. En d'autres termes, la situation était grave et cela montre bien la nécessité d'une enquête indépendante sur ce qui se produit là. Le ministre ne va-t-il pas songer, compte tenu en particulier des instances de la Société des Métis de la Saskatchewan à propos de la gravité du problème du fait de l'inaction du ministère à nommer un juge qui enquêtera à propos de cette affaire, afin qu'il n'y ait rien de dissimulé par les fonctionnaires?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Il est vrai que durant la grève sur le tas, un certain nombre de détenus, pas tous, ont creusé un tunnel dans l'intention de s'évader. A mon sens, même s'ils ont creusé une soixantaine de pieds, ils étaient quand même loin de la liberté.

Une voix: Encore vingt-cinq pieds et ils y étaient.

M. Allmand: Ils étaient à 25 pieds du mur, mais ce qu'ils ne savaient pas, c'est que le mur s'enfonçait d'une dizaine de pieds dans le sol. Ils auraient eu beaucoup de mal à le franchir au moyen de leur tunnel ou par n'importe quel autre moyen. Ce fut beaucoup de travail pour rien. Comme l'a dit le très honorable représentant, nous avons entrepris une enquête interne sur la question. J'attends donc un rapport. Si celui-ci n'est pas satisfaisant et si nous n'obtenons pas les renseignements qu'il faut, j'envisagerai d'autres moyens de fouiller cette question.

● (1130)

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

PROPOSITION DE SAISIE DES REVENUS DES TRAFIQUANTS DE
STUPÉFIANTS—L'OPPORTUNITÉ DE L'APPLICATION DES
MESURES PRÉCONISÉES PAR LA COMMISSION LEDAIN

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Par la même occasion, je veux me permettre une proposition constructive. J'ai appris par la voie des organes d'information que les fonctionnaires de l'impôt sur le revenu avaient établi la cotisation de trafiquants de stupéfiants. Si le ministère est capable d'évaluer les recettes de ces trafiquants, le ministre pourrait-il chercher à savoir s'il existe une loi qui lui permettrait de confisquer tout cet argent? Il s'agit là d'un des trafics les plus dégradants et d'une des principales causes et incitations au crime.

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'ai pris connaissance de l'information dont parle le député plutôt intéressante, pour dire le moins. J'ai examiné la chose à la lumière des modifications que nous avons apportées au bill C-71 concernant le produit du crime pour voir si ces dispositions ne pourraient pas s'appliquer en pareils cas.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Existe-t-il une politique qui puisse nous permettre de modifier certaines lois ayant trait aux trafic des drogues ou de donner suite à quelques-unes des recommandations de la Commission LeDain, dont le rapport a coûté des millions de dollars et semble avoir été mis aux oubliettes?

M. Basford: Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de savoir si une nouvelle mesure législative sera présentée ou non, le député comprendra sûrement que cela sera annoncé par la voie ordinaire en temps opportun.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA QUESTION DE LA NEUTRALISATION DES RISQUES DE
RADIOACTIVITÉ À ELLIOT LAKE

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre du Travail. Comme les mines d'uranium relèvent du gouvernement fédéral, quelles mesures prend-on pour assurer que la Commission de contrôle de l'énergie atomique autorise automatiquement le service de santé et de sécurité au travail du ministère du Travail à effectuer des inspections sur le terrain et voir à ce que tout danger de radioactivité soit neutralisé aux mines d'uranium d'Elliot Lake?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, j'informe le député que la collaboration est très étroite entre le ministère du Travail, le ministère chargé de la Commission de l'énergie atomique et la Commission elle-même. J'ajouterais que nous avons pris des dispositions avec divers gouvernements provinciaux, dont celui de l'Ontario, pour qu'ils assument leurs responsabilités et collaborent avec nous sur le plan des normes d'hygiène au travail. Le sujet soulevé par le député m'a déjà été signalé, alors que j'ai annoncé aux Métallurgistes unis d'Amérique et à d'autres syndicats les arrangements que nous avons faits à l'égard des responsabilités des provinces.